

UN PROJET ERASMUS +

DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT EN 2017 ?

Lancez-vous !



Recommandations pour la préparation d'une candidature Erasmus + à l'usage des équipes administratives et enseignantes

ERASMUS + : POUR OUVRIR VOTRE ÉTABLISSEMENT À L'INTERNATIONAL

Un partenariat Erasmus + (auparavant 'Comenius') permet de faire travailler les équipes enseignantes et administratives, et les élèves de votre établissement avec un ou plusieurs autres établissements en Europe autour d'un thème commun. Ces projets sont appelés des partenariats entre établissements scolaires.

Ces projets sont de véritables outils pédagogiques au service des enseignants et des élèves. Ils permettent de dynamiser la vie de l'établissement.

Pour des exemples de projets :

- <http://www.agence-erasmus.fr/article/120/la-mediation-culturelle-pour-refonder-l-education-prioritaire>
- <http://www.agence-erasmus.fr/article/121/decoder-les-facteurs-de-decrochage-pour-favoriser-la-reussite-de-tous-les-eleves>

PRÉPARER UNE CANDIDATURE ERASMUS + : MODE D'EMPLOI

Un projet se prépare avec un ou des partenaires européens. Comment trouver un partenaire ? Par le biais des jumelages de votre commune par exemple mais aussi avec eTwinning qui met en relation plus de **400 000 enseignants** et **165 000 établissements** partout en Europe : www.etwinning.fr



PARTENAIRE D'UN PROJET ERASMUS + :

Le bon réflexe !

Pour vous lancer, soyez partenaire d'un projet plutôt que coordinateur : c'est la meilleure façon de mettre un pied dans les projets européens !

Pour augmenter les chances d'être financé, privilégiez alors des coordinateurs situés dans des pays européens moins représentés.

SE LANÇER COMME COORDINATEUR

Si vous souhaitez préparer un projet comme coordinateur, **rendez-vous sur Pénélope+**, la plateforme des porteurs de projets Erasmus+. Pénélope+ vous guide pas à pas dans le montage de votre candidature : www.erasmusplus.fr/penelope

Pour un accompagnement direct pour votre projet, contactez votre DAREIC au Rectorat (<http://eduscol.education.fr/pid24299-cid45734/adresses-des-dareic.html>). Les personnels des DAREIC sont formés par l'Agence Erasmus + pour répondre à vos questions et vous guider dans votre candidature Erasmus +.

Les candidatures devront être envoyées fin mars 2017 – la date précise sera indiquée dans le texte de l'appel à propositions européen. Toutes les candidatures sont évaluées par deux évaluateurs indépendants. Puis les projets sont transmis par ordre de qualité à la Commission européenne qui alloue les financements à chaque Agence Erasmus +.

Pour votre candidature, voici quelques recommandations utiles :



- 1 Privilégier des partenariats de taille réduite : l'établissement coordonnateur et le cas échéant un partenaire en France et 1 à 2 établissements partenaires en Europe – soit 2 à 4 établissements partenaires au total ;
- 2 Modérer les demandes de financements sur la base de 15 000 à 20 000€ par établissement partenaire et par projet (30 à 40k€ pour un partenariat de deux établissements, 60 à 80k€ pour 4 établissements partenaires) ;
- 3 Diversifier l'origine géographique des partenariats européens au-delà des pays les plus souvent représentés dans les partenariats ;

UN PROJET ERASMUS + : POUR VOTRE ÉTABLISSEMENT ET PLUS LARGEMENT

Parce que le programme Erasmus + est au service des politiques publiques, les priorités suivantes ont été définies pour 2017 :

- 1 L'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société ;
- 2 La lutte contre le décrochage scolaire ;
- 3 La prévention de l'illettrisme ;
- 4 Le développement des compétences : compétences transversales et compétences de base.

Enfin les établissements des Réseaux d'Education Prioritaire sont particulièrement encouragés à se positionner sur ce programme.